

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 9 Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 75 Fais divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

SAUMUR

29 Décembre 1882.

Chronique générale.

Un conseil de cabinet a été tenu hier matin au ministère des affaires étrangères.

Les ministres ont d'abord examiné ce qu'il convenait de faire relativement au rétablissement des crédits opérés par la Chambre haute dans le budget ordinaire de 1883.

Il a été décidé que, pour ne pas retarder davantage le vote du budget, le gouvernement soutiendrait ou plutôt ne combattrait pas les modifications votées par le Sénat.

M. Tirard, rendant ensuite compte de la décision prise par la Chambre sur la demande d'interpellation de M. Blancsubé au sujet du Tonkin, a émis l'opinion qu'il convenait de tenir prêts tous les renseignements sur la question, afin d'édifier pleinement la Chambre lors de la discussion de cette interpellation.

En attendant, le conseil a été d'avis qu'il fallait hâter la marche de cette affaire.

Enfin le conseil a décidé qu'il y avait lieu de procéder sans retard à l'envoi d'un commissaire spécial chargé de préparer les voies à l'occupation définitive du Congo.

La commission du budget est réunie pour examiner le budget ordinaire transmis avant-hier par le Sénat et prendre une résolution au sujet de l'augmentation inscrite dans le projet par la Chambre haute.

La commission, après une délibération assez animée, a repoussé en bloc toutes les modifications apportées par le Sénat au budget de 1883.

Elle supprime donc les deux augmentations de crédits relatives aux Sœurs françaises en Orient et à l'aumônier de La Flèche, et rétablit le crédit de 4 million supprimé au budget de l'instruction publique.

Cette décision a été prise par 10 voix contre 7.

Une proposition de M. Lockroy, tendant à ce que la commission du budget affirme à cette occasion les droits de la Chambre en matière budgétaire, et établisse que le dernier mot doit lui rester, a été adoptée par 7 voix contre 4 et 9 abstentions, malgré l'opposition de M. Ribot.

Des dissentiments seraient, paraît-il, survenus au cours de cette discussion entre MM. Tirard et Duvaux, tous deux entendus par la commission.

Enfin, en ce qui concerne la question du Congo, il a été décidé que les crédits relatifs à cette affaire seraient répartis sur les exercices antérieurs.

Ces décisions sont conformes aux demandes qui viennent de lui être faites par MM. Tirard et Duvaux. M. Sarrien, nommé rapporteur, va demander la discussion immédiate.

Le budget ordinaire se solde en perte; le budget sur ressources extraordinaires enflé à vue d'œil: par quel moyen arriverons-nous à équilibrer le tout, si le gouvernement ne veut pas diminuer les dépenses?

Le déficit, tel est, répétons-le, le terme inévitable, le terme prochain de la situation. Mais ne le voyons-nous pas apparaître ce terme inévitable, ce terme prochain?

La dette de l'Etat s'élève à 20 MILLIARDS, celle de la ville de Paris à 4 MILLIARDS et celle des communes à 5 MILLIARDS.

De quelque côté qu'on se tourne, le même spectacle, saisissant et terrible, s'offre aux yeux, de sorte que nous nous demandons comment fera le pays, environné comme il l'est par la marée montante du déficit, pour se tirer jamais d'affaire?

M. de Soland a dignement vengé les conservateurs des insultes lancées par M. Jules Ferry contre le département de Maine-et-Loire. Le discours prononcé mardi, au début de la séance, par le député d'Angers a fait la lumière sur les moyens oratoires aux-

quels recourent les hommes d'Etat de la République pour enlever le vote d'une loi. M. Ferry s'était cru dans un de ces cercles interlopes où l'on peut impunément se servir de cartes bizautes. Il avait triché comme un vulgaire major de table d'hôte. Au lieu d'invoquer à l'appui de sa thèse les documents officiels, il était allé ramasser dans une officine suspecte une pièce sans autorité, sans titre, sans valeur. Pris en flagrant délit de supercherie grecque, l'ancien ministre a dû entrer dans la voie des aveux, et, comme tous les grecs, il a déclaré qu'il « s'était trompé ».

Le gouvernement aurait pris la résolution de demander l'ajournement à la prochaine session de la discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire pour la nouvelle expédition que M. de Brazza doit faire au Congo.

Dans le cas où M. Ballue questionnerait le cabinet, ainsi qu'il en a annoncé l'intention, sur les moyens qu'il compte employer pour assurer l'exécution du traité conclu avec le roi Makoko, le ministre des affaires étrangères ou, à son défaut, le ministre de la marine donnera des explications sur les motifs qui obligent le gouvernement à différer l'expédition projetée. (National.)

M. Clovis Hugues vient d'adresser aux membres du cercle collectiviste du 17^e arrondissement de Paris une lettre qui se termine ainsi :

« Vous vous intitulez : l'agglomération parisienne. Je ne connais qu'une agglomération : celle de mes électeurs, et je suis trop profondément dévoué aux idées de décentralisation, de fédéralisme, d'autonomie, pour autoriser un groupe de Paris, fût-il encore plus

aggloméré, à m'imposer une volonté quelconque.

« Ceci dit, votez contre moi tous les blâmes que vous voudrez. Je suis un homme qui travaille et je n'ai pas une minute de colère à dépenser.

« Salut et égalité. »

LA RECHUTE DE M. GAMBETTA.

Les dernières nouvelles de la santé de M. Gambetta sont très-graves.

La fièvre l'a repris dans la journée d'avant-hier.

On redoute une tumeur intestinale qui serait on ne peut plus dangereuse.

On parle de pérityphlite ou de péricolite. Ce qui revient à dire que des abcès se forment dans les viscères abdominaux. Une ponction a été pratiquée mercredi sans amener de soulagement bien sensible d'ailleurs.

Les amis de M. Gambetta se montrent du reste fort inquiets et paraissent à bout d'affirmations optimistes.

Le Voltaire publiait hier matin la note suivante, qui contraste singulièrement avec les bulletins optimistes publiés jusqu'à ce jour par les feuilles opportunistes :

« Les nouvelles de la santé de M. Gambetta étaient hier un peu moins satisfaisantes que la veille.

« Il a eu, la nuit dernière, un léger accès de fièvre qui l'a empêché de reposer. Il a ressenti un peu de fatigue dans la journée.

« Aux dernières nouvelles reçues dans la soirée, l'état du malade était resté le même. »

Traduisez le « un peu moins satisfaisantes » par « presque désespérées », et vous ne serez pas éloigné de la vérité.

On nous assure que l'état du malade est tel qu'on craint un dénouement fatal prochain. (L'Action.)

Le nombre des victimes de l'explosion de la cartoucherie du Mont-Valérien qui ont succombé à leurs blessures, est aujourd'hui de seize. On espère que les sept autres mourront guérir.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

Première Partie.

II — (Suite)

Le matelot entra dans le sanctuaire, plaça le cierge sur une des pointes de fer destinées à cet usage, l'alluma; puis, saisi d'une religieuse émotion, il alla s'agenouiller dans un des angles les plus obscurs. Là, il pria, et comme il parlait à Notre-Dame de sa vieille mère, il se prit à pleurer tout bas.

Au bout d'une demi-heure environ, il s'assit sur les dalles. Au même instant la porte de la chapelle s'ouvrit. Un homme de haute taille, d'âge mûr, d'extérieur noble et fier, parut, et se dirigea vers l'autel en soutenant la marche d'un jeune homme de seize à dix-huit ans, dont les membres amaigris se remuaient avec peine. De précoces douleurs, sans doute, avaient déjà éprouvé cette courte vie. La tête de ce jeune homme était presque sans cesse agitée par un mouvement nerveux. A tout instant, ses paupières s'abaissaient de force sur deux grands yeux noirs, dont le regard profond disait que si,

dans cet être débile, la force et la beauté étaient refusées au corps, elles étaient généreusement données à l'âme.

Ensuite venait une femme d'une quarantaine d'années, belle et mélancolique; puis quatre jeunes enfants. Tous les membres de cette famille étaient vêtus plus que simplement, et, néanmoins, tous avaient si grand air que le matelot sentit qu'il était en noble compagnie. Le père (tout portait à lui donner ce titre, et sa ressemblance avec le jeune homme, et les soins qu'il lui prodiguait), le père fit asseoir son fils devant l'autel et s'agenouilla près de lui, ainsi que la mère et les autres enfants. Joignant les mains, le jeune homme dit tout haut en latin les litanies de la sainte Vierge.

— Ora pro nobis, répondaient ceux qui l'entouraient.

Le matelot était très-ému. Combien de fois, aux pieds de Notre-Dame-de-la-Garde, n'avait-il pas vu, ainsi, de jeunes malades demander leur guérison? Il tentait de se faire illusion, de se persuader qu'il se retrouvait pour un instant sur la terre natale, dans le sanctuaire chéri qui avait reçu les vœux de son enfance.

Les litanies furent bientôt terminées. Alors le père, reprenant son rôle de chef de famille, dit en français :

— Nous allons maintenant réciter dix Ave Maria pour le bonheur et le salut de la France, ce cher

pays dont nous sommes encore éloignés.

Il commença, toujours en français : « Je vous salue, Marie... » Mais quand les voix des siens s'élevèrent pour ajouter aux louanges de Gabriel et d'Élisabeth la supplication de l'Église, une voix partit du fond de la chapelle, disant avec les exilés : — Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, priez pour la patrie...

Tous se retournèrent. Le matelot était à genoux : un Français de plus se joignait à la prière...

Les dix Ave s'achevèrent au milieu d'une vive émotion. Puis, le gentilhomme se leva et courut au matelot.

— Français! dirent-ils ensemble en se serrant les mains.

— Venez, venez, reprit le gentilhomme. Oh! c'est la Vierge sainte qui nous a réunis!

Ils sortirent de la chapelle et tous se pressèrent autour d'eux. Le jeune infirme s'appuyait sur sa mère qui le fit asseoir, près de son père et du matelot, sur un banc de pierre au seuil de la chapelle. Elle-même y prit place, mit son plus jeune enfant sur ses genoux et les autres s'assirent par terre, les jambes croisées comme de petits Indiens. Le dialogue se poursuivait ainsi :

— Vous êtes matelot?

— Sur le Neptune.

— Navire royal?

— Navire marchand. Un joli brick, pourtant,

ajouta le jeune marin qui aimait son navire avec jalousie.

— Armé?

— Deux bons canons. De quoi faire pour aux pirates.

Le gentilhomme sourit de cette naïveté.

— Mouillant à Rio-Janeiro?

— Pas pour longtemps. Nous partons dans six jours.

— Dans six jours! Tous levèrent les yeux vers le ciel. — Dans six jours! Depuis quand donc êtes-vous en rade?

— Depuis quinze jours environ.

— Hélas! nous sommes loin de la ville, nous ignorons souvent ce qui s'y passe, nous ne savons pas qu'un navire français fût en rade.

Et tous répétèrent :

— Est-ce fâcheux! Quinze jours de perdus! et six seulement encore!...

— Retournez-vous en France?

— Oui, tout droit.

— Où devez-vous aborder?

— A Rochefort en Charente.

— Rochefort, Antonia! interrompit la dame. A Rochefort! Si près de Lorient!...

— J'entends bien, dit le père. Allons, reprit-il en regardant autour de lui, terre qui nous fut hospitalière, adieu sans doute.

— Nous allons partir? s'écrièrent les enfants.

UN SCANDALE.

On lit dans la France Nouvelle :

« Dans la nuit de dimanche à lundi, toutes les églises de la chrétienté étaient en fête et célébraient avec pompe la naissance du Fils de Dieu.

» Les fidèles se pressaient graves et recueillis pour assister à la célébration des saints mystères, et de leurs lèvres montaient vers le ciel des prières d'actions de grâces.....

» Mais à côté de cette masse de chrétiens, s'agitait une foule de gens sans aveu, venus tout exprès pour insulter à la foi des premiers. C'était un ramassis de curieux moins que respectueux, gens sinistres que l'on ne voit guère qu'aux jours d'émeute derrière une barricade et bons pour un scandale.

» Je veux parler de ce qui s'est passé à Saint-Eustache, de ces faits sans exemple jusqu'alors et que l'on ne peut guère qualifier.

» L'église était pleine comme toujours. Les bas côtés ressemblaient à une mer houleuse et l'écho apportait à l'oreille des fidèles des conversations peu édifiantes.

» Un peu avant l'office, deux sinistres voyous, homme et femme, montèrent dans la chaire qui se trouve dans la chapelle de la Sainte Vierge et se mirent à pérorer. Un employé de l'église les fit descendre et tout sembla rentrer dans le calme.

» La messe basse se terminait. Au moment où s'achevait le cantique *Minuit, chrétiens*, moment solennel s'il en fut jamais, où le prêtre donnait la sainte communion, des applaudissements à l'adresse du chanteur se firent entendre, claquements de mains, bravos frénétiques, cris de toutes sortes qui troublaient les fidèles et insultaient à la majesté du lieu.

» Pendant la deuxième messe, les cris recommencèrent et ne firent que s'accroître. Voulant me rendre compte de ce qui se passait, je me transportai sur le lieu du tumulte afin de prêter main-forte, si besoin en était, pour nettoyer l'église.

» Je trouvai là des femmes tremblantes écourées du triste spectacle qu'elles avaient sous les yeux, et une masse compacte de gens aux mines patibulaires, ramassis des halles centrales et autres lieux, chapeau sur la tête et tenant les jolies conversations que l'on sait.

» Je ne pouvais rien faire seul. Je sors, je prie le premier sous-brigadier de sergents de ville que je rencontre de venir avec moi parler à ces gens pour qu'ils observent le silence et prennent une tenue décente. Peine perdue, personne ne veut m'écouter.

» Je ne fus pas chercher l'officier de paix de ce service, car je me rappelais que quelques instants auparavant, lui parlant comme je devais le faire et le priant de me laisser entrer à l'église pour l'accomplissement de mes devoirs religieux, je me rappelais, dis-je, que cet honnête magistrat, pour toute réponse, m'avait pris par les deux épaules

et jeté carrément dans la rue aux éclats de rire de plusieurs agents.

» Je rentre, décidé à faire la police moi-même.

» Dans la foule, je rencontre un journaliste, M. le vicomte de Constantin, et plusieurs jeunes gens de mon opinion, animés du même désir; qu'ils me permettent de leur adresser ici tous mes remerciements.

» Nous sommes forts alors.

» — Chapeau bas et silence! criions-nous.

» La majorité n'oppose pas une trop grande résistance, vu notre attitude décidée, car nous les sommons individuellement d'obéir. Les chapeaux réfractaires et qui semblent vissés sur la tête de leurs propriétaires sont enlevés avec le bout d'une canne et nous restons maîtres de la situation.

» La masse infecte que nous combattons crie bien un peu, mais notre énergie fait trembler ces lâches.

» Je me demande à quoi servaient ces agents en grand nombre, trop grand assurément, qui, sous prétexte de mettre l'ordre dans la rue, laissent commettre tous les désordres à l'intérieur?..... »

On lit dans le Français :

« La préfecture de police a refusé, cette année, aux curés des paroisses de Paris d'envoyer des sergents de ville dans l'intérieur des églises pour faire le service d'ordre aux messes de minuit. Il en est résulté que dans certaines églises des perturbateurs ont essayé de faire du scandale. Etait-ce là le but poursuivi par le préfet de police? Ces incidents fâcheux, œuvre d'une infime et ignoble poignée de mauvais sujets, n'ont pas empêché qu'il n'y ait eu partout, à cette occasion, une grande manifestation de foi et de piété publique. »

ÉTRANGER

GRAVES COMPLICATIONS EN ITALIE.

On écrit de Rome :

« Le ministère Mancini se trouve plus que jamais menacé. L'isolement de l'Italie est encore plus complet qu'il y a deux ans, et s'est accentué surtout depuis le séjour de M. de Giers à Rome. M. Crispi propose que l'Italie entre carrément dans l'alliance austro-allemande, et il se chargerait de la composition du nouveau ministère. Le roi est bien résolu à ne plus prolonger une politique d'oscillation qu'il a d'ailleurs toujours réprouvée. Ce qui détermine le roi, c'est la certitude acquise que l'Allemagne et l'Autriche ne sont pas éloignées de se rapprocher complètement du Pape et de contribuer puissamment à lui faire restituer Rome et le territoire adjacent. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 décembre.

La lenteur avec laquelle sont menés les débats relatifs au budget inspirent quelques craintes au monde financier. On commence à croire que le

Sénat n'aura pas le temps nécessaire pour terminer son œuvre avant la fin de l'année. Aussi dès aujourd'hui constatons-nous une réaction assez sérieuse sur notre marché.

La liquidation de fin de mois qui est la dernière de l'année provoque également des ventes importantes. On voit donc que la spéculation avait ces derniers jours de bonnes raisons pour conserver une attitude de prudente réserve.

Le 3 0/0 ancien, qui est celui de nos fonds publics le moins soutenu depuis quelque temps, a fait 79.35 et 79.32.

L'amortissable, qui restait hier à 81.03, cote 80.92.

Le 5 0/0 ouvre en baisse de 28 centimes à 114.92. Peu après, on reprend les cours de 115.

Les fonds étrangers semblent suivre le sort de nos rentes.

Sur les valeurs, le courant des transactions est des plus modérés; il y a plutôt des offres que des demandes.

La Banque de France a continué à réagir à 5.250 au lieu de 5.295. L'encaisse a perdu 4.650.000 francs, dont 3.315 en or.

Le Crédit Foncier a été très-ferme à 1.335. C'est d'ailleurs la valeur sur laquelle les acheteurs puissent se porter sans crainte.

Les Magasins d'Algérie restent à 510, assez demandés.

Quelques achats à signaler sur la Banque Centrale de Crédit.

Les diminutions de recettes ont une influence considérable sur la tenue des valeurs du groupe de Suez.

Les Chemins français sont en réaction sensible sur la veille. Le Nord est offert à 1.895.

Chronique militaire.

La commission des inspecteurs généraux de la cavalerie a terminé le travail concernant le classement des officiers supérieurs et des capitaines.

Sont proposés pour le grade de général de brigade, les colonels : Innocenti, des Roys, Zende, Enfantin, Degial, Deonis, Depetray, duc de Chartres.

Le comité d'artillerie propose, pour le grade de général de brigade, les colonels : Liégeard, Mathieu, Duchêne, Logerot, Ladvoat, Harel, Zoegger.

Le 14 octobre 1883, le prince de Joinville, vice-amiral hors cadre, sera atteint par la limite d'âge.

Dans le courant de la même année, les vice-amiraux Gicquel des Touches et Bonie, et le contre-amiral Fleuriot de Langle, toucheront le même cap des tempêtes.

Le ministre de la guerre a accordé la médaille militaire aux généraux Borel et Grasley.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il y a eu depuis vingt-quatre heures recrudescence en Loire. Hier soir, l'eau était à 4^m 55 à l'échelle du pont Cessari. Aujourd'hui vendredi (midi) elle est à 4^m 60.

D'après la dépêche suivante de Tours, nous devons nous attendre à la voir s'élever de quelques centimètres encore.

« Une nouvelle crue se manifeste sur le Cher.

» On présume que le maximum sera de 1^m 85 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 29, vers 9 heures du matin.

» On pense que la crue atteindra, à Tours, 2^m 40 le 30, vers 11 heures du matin. »

Le Président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saumur a l'honneur de porter à la connaissance des agriculteurs, des industriels et des commerçants de cet arrondissement, qu'une Exposition internationale, coloniale et d'exportation générale aura lieu à Amsterdam à partir du 1^{er} mai 1883.

M. le Président tient à la disposition du public le règlement général de la section française de l'Exposition, ainsi que des formules pour les demandes d'admission.

Nous empruntons à la circulaire ministérielle les extraits suivants :

« Je n'ai pas à insister auprès de vous sur les considérations d'intérêt national qui font souhaiter que l'agriculture, l'industrie et les arts soient dignement représentés en Hollande.

» Amsterdam fournit aux colonies néerlandaises, ainsi qu'à la Chine et au Japon, les objets de consommation courante. Ce sont donc des produits d'exportation générale, c'est-à-dire d'un usage journalier, qu'il convient d'envoyer à Amsterdam.

» J'attirerai toute votre attention sur les délais fixés par l'article 40 du règlement général. La France n'a que peu de temps pour se préparer à cette solennité internationale; mais, en face de concurrents redoutables, il importe que nos agriculteurs et nos industriels sortent victorieusement de cette nouvelle lutte.

» Je compte, Monsieur le Président, que tous vos efforts tendront à décider les producteurs de votre région à profiter des avantages que notre gouvernement pourra leur offrir pour leur participation à l'Exposition d'Amsterdam. »

Le Président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saumur,
LAMBERT-LESAGE.

LE VICOMTE CHARLES DE CAQUERAY.

Voici en quels termes l'Union de l'Ouest annonce la mort de M. de Caqueray :

« Nous apprenons la douloureuse nouvelle de la mort du vicomte Charles de Caqueray, décédé, le 25 décembre, en son château de La Salle, commune de Montreuil-Bellay, à l'âge de 68 ans.

» Il est peu d'existences mieux remplies, plus chrétiennement, plus utilement remplies que la sienne. Parmi les écrits sortis de sa plume nous citerons entre autres un travail considérable sur les œuvres de Bossuet, qui valut à l'auteur, au moment de sa publication, et de la part des meilleurs juges, les éloges et les témoignages les plus flatteurs. M^r Dupanloup, connaisseur en hommes, faisait le plus grand cas du savoir de ce laborieux, de cet érudit, de ce chercheur infatigable. Il le consultait souvent, et

— C'est probable, c'est possible du moins.

Des larmes brillèrent dans les yeux des plus jeunes. Pauvres petits oiseaux! Éclos là où l'orage avait jeté le nid paternel, ils s'étaient attachés à tout ce qui avait entouré leurs berceaux, et cette patrie lointaine à l'amour de laquelle on avait cependant formé leurs cœurs, ne leur apparaissait qu'à travers leur premier sacrifice. Mais l'aîné, penché sur l'épaule de sa mère, disait avec effusion :

— Oh! mère, je guérirai en France, vous verrez!

— Que Dieu l'entende, mon Émilien! Cette seule espérance suffirait pour nous consoler de bien des peines.

— Mon ami, reprit le gentilhomme, vous voyez en moi (peut-être pressentez-vous ce que je vais vous dire), vous voyez un de ces émigrés que la Révolution a chassés de son domaine. Je suis le comte Antonin de Robert. Je servais dans le Royal-Anjou quand les fureurs populaires commencent à se manifester. Mon père était attaché à la maison de M^{me} Elisabeth. Il fut tué devant Versailles dans ce jour maudit où le maître fut emmené, comme un esclave, par des sujets fiers d'un tel succès. Ma mère, avertie du danger qui la menaçait elle-même, s'enfuit de notre hôtel et se réfugia chez une ancienne servante. Elle y mourut de deuil en apprenant que mon père avait été frappé. Je quittai aussitôt le service, comprenant

que les liens jusqu'alors respectés allaient se briser d'eux-mêmes ou se changer en chaînes inacceptables. Je gagnai la Vendée où Charette et Lescure tenaient encore levé le drapeau de nos rois. Je combattis avec eux pour la religion et le salut du pays. Hélas! nous fûmes vaincus, et dans la funeste journée de Quiberon, je fus fait prisonnier. Je refusai d'engager ma parole; alors je fus incarcéré. Une de mes parentes habitait Lorient. Comme tant de femmes que ces tristes moments trouvèrent prêtes pour tous les héroïsmes, elle se glissait dans les cachots, adoucissant les maux qu'elle ne pouvait empêcher, ménageant aux mourants le moyen de se réconcilier avec Dieu, et forçant les républicains eux-mêmes à l'admirer toujours et à l'aider quelquefois. Elle apprit mon arrestation. Aussitôt elle agit. Comment? Je ne l'ai jamais su. Toujours est-il que, la veille du jour où nous devions tous mourir, fusillés à la Garenne, un homme entra dans la prison, me prit par le bras et m'ordonna rudement de le suivre. J'obéis, croyant que l'heure de mon supplice était venue. Mais, au lieu de me conduire dans un fossé, devant un peloton de soldats comme je m'y attendais, il m'entraîna à travers des jardins, me fit sortir, monter dans une voiture qu'il dirigea par des chemins à moi inconnus. Au bout de quelque temps nous étions arrivés sur la côte de Quiberon. Pour la première fois, consentant alors à rompre le silence, il me montra un navire mouillé

au large et une barque cachée dans les rochers voisins. Il me remit en même temps un portefeuille en me disant : « Comte de Robert, j'obéis à M^{me} de Coëtbourg. Trois fois mes enfants malades ont dû la vie à sa charité. Elle m'a demandé ton salut : Au prix de ma tête peut-être, je t'ai sauvé. Monte dans cette barque et rejoins le navire. Tu trouveras dans ce portefeuille une somme suffisante pour te faire vivre pendant quelque temps. Adieu. » Je voulus lui exprimer ma reconnaissance. « Je n'ai rien fait pour toi, me dit-il durement. Tu ne sauras pas même mon nom. » Il sauta dans la voiture, fouetta son cheval et disparut. Je fis ainsi qu'il m'avait conseillé. Je parvins à gagner le vaisseau qui était un Anglais. Je fus recueilli à bord, emporté loin de la France, et la première chose que je trouvai en Angleterre fut une liste des gentilshommes fusillés à Quiberon. Je versai des larmes brûlantes en lisant le nom de mes amis, de mes frères d'armes. A la fin de cette liste lugubre on donnait avis que deux des prisonniers, le comte de Robert et le baron de Coëtbourg, s'étaient évadés. J'appris ainsi qu'une double délivrance avait payé le dévouement de ma sainte parente.

» Dans le portefeuille que m'avait remis mon sauveur, j'avais trouvé non-seulement de l'or, mais une lettre de ma cousine me recommandant à un riche marchand anglais. Cet homme, touché de la confiance de M^{me} de Coëtbourg, m'aïda pendant

quelque temps à gagner honorablement ma vie et finit par m'engager à suivre, au Brésil, un de ses amis qui allait y établir un comptoir. J'avais pu savoir que tous mes biens étaient confisqués. J'étais plus pauvre que le dernier de mes paysans. Je vins au Brésil, mais ne me sentant aucune disposition pour les entreprises commerciales, je déclinai les avantages que me présentait un nouveau protecteur, et je me servis de mes dernières pièces d'or pour louer un petit champ. Je le cultivai moi-même. Dieu prit pitié de mes efforts. Je vivais depuis deux ans des très-humbles produits de mon agriculture quand je fis la connaissance d'un colon voisin, cadet d'une grande maison d'Auvergne. Je devins son ami d'abord, puis son fils. Hélas! je n'avais retrouvé un père que pour le perdre peu de temps après.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

Une dame demande un verre d'eau.
Baptiste le lui apporte.
— Un verre d'eau se sert sur une assiette, lui dit la maîtresse de la maison.
Baptiste revient, apportant le contenu du verre, qu'il avait répandu sur l'assiette.
— Comment veux-tu que madame boive cela, imbécile? lui dit la femme de chambre.
C'est ce que j'étais en train de me demander! répondit Baptiste.

trouvait toujours prêt à lui fournir les citations et les textes dont il avait besoin pour ses ouvrages.

» L'éminent évêque garda jusqu'à la fin pour Charles de Caqueray les sentiments de la plus intime et de la plus confiante amitié. Il disait en parlant de lui : « Tout ce qu'il fait est noble ! » Il disait encore : « C'est une âme ! » C'était une âme, en effet, une belle âme, l'âme d'un homme de bien mettant au service du vrai, du juste, des grands principes et des grandes causes, toutes les facultés, tous les dons qu'il avait reçus du ciel.

» Les exemples qu'il a donnés, les souvenirs qu'il laisse, sont, après une telle perte, si ce n'est une consolation, du moins un adoucissement au deuil de sa famille et aux regrets de ses amis. »

TOURS.

Avant-hier soir, vers 6 heures 1/2, dit l'Indépendant, les tambours et les clairons donnèrent le signal d'un incendie qui venait de se déclarer à l'usine de pétrole de M. Lesourd, située au-delà du Cher. Au moment où un ouvrier opérait l'ouverture du robinet d'un réservoir, celui-ci fit explosion. En un clin d'œil tout le pétrole fut enflammé. Immédiatement, les pompes du chemin de fer et de la ville sont arrivées sur les lieux du sinistre ; mais une chose était à faire : protéger le grand bâtiment placé près des réservoirs. Les pompes, sous le commandement des officiers des sapeurs-pompiers, se mirent immédiatement à lancer l'eau nécessaire à la préservation des bâtiments non incendiés.

Vers neuf heures, tout danger avait disparu.

Aux premiers cris d'alarme, une grande partie des soldats casernés au Morier se rendaient sous les ordres de leurs chefs à l'usine de pétrole. Un grand nombre de personnes de la ville s'étaient également dirigées vers l'incendie.

Il n'y a eu aucun accident de personne. Demain, nous donnerons des détails sur cet incendie.

UN BON EMPLOI DES FONDs DU TRÉSOR.

Le Journal d'Indre-et-Loire reçoit de trois personnes appelées à témoigner chez M. le juge d'instruction, la somme de 4 fr. 50, prix des trois taxes touchées par lesdits témoins au bureau de l'enregistrement. Cette somme sera versée dans la caisse des écoles libres. Nous ne saurions trop engager nos amis à imiter cet exemple.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Si chaque témoin prenait le soin d'aller, sans respect humain, toucher sa taxe, en pareil cas, ils réuniraient à la fin de l'année un capital respectable. D'ailleurs, il est plaisant de faire concourir le Trésor de la R. F. à la prospérité de nos écoles libres.

Le 19 décembre, dans la soirée, à Couhé (Vienne), un jeune homme d'environ 20 ans rentrait dans un magasin pour men-

dier ; il a été arrêté par les gendarmes qui l'ont conduit à la chambre de sûreté. Le lendemain matin, un des gendarmes est allé le chercher pour le conduire au cabinet du maréchal-des-logis ; en traversant la cour qui sépare ce cabinet, cet individu s'est emparé d'un couteau, et, menaçant le gendarme, lui aurait fait un mauvais parti si ses camarades n'étaient venus à son secours. Sommé de jeter ce couteau, ce vagabond s'en est donné un coup un peu au-dessous du sein droit ; sa blessure n'est pas grave. On l'a conduit à la prison de Civray. Il se dit Lyonnais, mais n'a aucun papier. Dans le pays, on prétend que c'est un agitateur socialiste.

GRAVES DÉSORDRES A BOUGUENAIS.

La commune de Bouguenais (Loire-Inférieure) a été le théâtre de faits scandaleux. Le jour de Noël, pendant la messe de minuit, des profanateurs ont envahi l'église, chantant des chansons obscènes, insultant les catholiques et, en particulier, M. l'abbé Guihal, qui les invitait au silence. Un tumulte indescriptible régnait dans l'église. Le vénérable curé Guilbaudeau rappela les perturbateurs au respect du saint lieu ; mais sa voix fut étouffée par le bruit ; alors, il annonça qu'il lui serait impossible de célébrer une messe chantée. Le tapage était si grand que les personnes placées au milieu de l'église ne purent même entendre cet avis.

M. le curé parvint cependant à dire les trois messes basses, pendant que le second vicaire donnait la sainte communion aux fidèles.

Étrange spectacle ! Une poignée de misérables trouble l'office divin, enlève les chaises, bouscule les femmes, chante, crie, hurle, et personne n'ose les mettre à la porte.

Les hommes honnêtes semblent frappés de stupeur ; la police est absente, cela va sans dire. Les polissons, à Bouguenais, sont habitués à compter sur son inertie.

Cependant, cette fois, la mesure est comble, paraît-il, et le maire, M. Bascher, a promis une répression sévère. Il fera bien d'agir avec énergie, il le doit à l'honneur de son nom, à la réputation de la commune, jusque-là si bien établie.

La population entière est indignée, les républicains eux-mêmes sont honteux d'un pareil scandale.

Braver Dieu jusqu'en son sanctuaire, c'est un excès d'impiété qui ne pouvait se voir qu'en République. Il révolte la conscience d'une paroisse aussi catholique, et les profanateurs de la messe de minuit s'apercevront qu'on n'insulte pas impunément le peuple chrétien dans ses croyances les plus chères et les plus respectables.

(Espérance du Peuple.)

Nous lisons dans le même journal :

« Pauvre commune de Bouguenais ! Deux incidents graves dans une même année ; elle est loin de jouir de la tranquillité passée, alors qu'elle avait pour l'administrer les descendants de ceux qui, lors des plus mau-

vais jours de la Révolution, essayaient de sauver les victimes livrées aux flots de la Loire par le féroce Carrier.

» Là, comme partout, après avoir attaqué les royalistes, avant-garde du parti conservateur, l'on s'en prend à Dieu. Viendra bientôt le tour de toute personne possédant quelque chose.

» La lumière ne vous atteindra-t-elle donc jamais, aveugles qui cherchez dans la République une sécurité qu'elle n'a jamais pu donner. »

THÉÂTRES.

Mercredi, M. Simon, administrateur du théâtre de l'Ambigu, a signé avec M. Debry, agent général des auteurs et compositeurs dramatiques, agissant au nom de M. Sardou, le traité qui l'autorise à faire une grande tournée avec *Fédora* dans cent quatre-vingt-trois villes de France et dans toutes les villes principales de la Belgique, de la Hollande et de la Suisse. M^{me} Sarah Bernhardt-Damala jouera dans soixant-dix-sept villes de France, et une seconde troupe jouera dans les autres villes que cette artiste n'aurait pas eu le temps et la possibilité de parcourir.

M. Simon s'est réservé, en outre, le droit de faire jouer *Fédora* cet été dans toutes les villes d'eaux.

On vient de représenter à Saint-Petersbourg, en langue russe, le *Faust* de Gounod, qui, sous cette forme nouvelle, a été accueilli avec un très-grand enthousiasme.

Une petite tentative de décentralisation littéraire a eu lieu au théâtre de Chaumont. M. Adolphe Rosay, rédacteur en chef de l'*Union de la Haute-Marne*, y a fait représenter avec un succès complet une comédie-vaudeville inédite en un acte intitulée : *la Patience à l'épreuve*.

Faits divers.

Indépendamment de la pension extraordinaire de douze cents francs qu'elle sert à M. Paul Féval, la Société des gens de lettres a voulu que le grand romancier eût ses étreintes. Dans sa dernière séance, le comité lui a alloué le prix annuel de mille francs, dit prix de Petit-Bourg.

L'inventeur d'une carabine que nous avons été bien heureux de trouver, au moment de la guerre de 1870, M. Remington, vient de mourir.

Il vient de mourir à New-York le célèbre jockey américain Gilbert Watson Patrick, qui, pendant cinquante ans, avait figuré dans bon nombre de courses de chevaux. On a calculé qu'il avait gagné plus de dix millions, ce qui ne l'a pas empêché d'aller mourir misérablement dans un hôpital de New-York.

vous ne sauriez bientôt plus qu'en faire, et je tenais surtout à vous serrer la main. Alors je suis venue.

» Elle avait dit tout cela d'une haleine et était un peu émue.

» Elle me tendit alors la main, et, la saisissant, elle laissa tomber dans la mienne une boîte finement ciselée, gravée, enrichie de pierreries comme celle-ci. Je pouvais : elle était pleine de pièces d'or. Je fis un mouvement.

» — Pour vos pauvres, dit-elle vivement.

» — Je vous remercie pour eux, dis-je, ému moi-même ; mais cette tabatière ?

» — Pour vous.

» — Je ne puis l'accepter.

» — Pourquoi ?

» — Voyez ce que j'accepte.

Et je lui montrai l'édifice de couronnes dont le public bordelais avait salué mon départ.

» — Oui, fit-elle, vainquant sa timidité et se rapprochant de moi, mais tous les braves gens qui vous ont jeté ces fleurs ne vous connaissent pas. C'est l'artiste aimé auquel ils font leurs adieux.

» — Eh bien ?

» — Tandis que moi... oh ! moi, si vous saviez, je vous dois tout, Monsieur, tout ce que je suis.

» Je ne comprenais pas ; elle reprit :

» — Souvenez-vous de Marseille, votre représentation au bénéfice d'un groupe d'orphelins.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS
M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

Mardi 2 janvier 1883.

La Fille de M^{me} Angot

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Clairville, Siraudin et Koning,
musique de Ch. Lacocq.

Distribution :

Ange Pitou.....	MM. F. Constance.
Pomponnet.....	Lamy.
Larivaudière.....	Labranche.
Louchard.....	Ch. Isaac.
Trémitz.....	Guilbert.
Cadet.....	Baudin.
Buteux.....	Monard.
Guillaume.....	Clément.
Un officier.....	Charpenay.
Un incroyable.....	Asmire.
Un cabaretier.....	Francis.
Clairette.....	M ^{me} Danglade.
M ^{lle} Lango.....	Marie Soll.
Amaranthe.....	Cantrille.
Javotte, — Herbelin.....	L. Monard.
Babel, — Cydalise.....	Bonnaud.
Thérèse.....	Forest.
M ^{me} Delaunay.....	Grosœur.
Hersilie.....	Suette.

Foris de la halle, conspirateurs, hussards, incroyables, bourgeois, merveilleuses, dames de la halle, bourgeoises.

Au 2^e acte : **Grande Valse**, exécutée par M. Rougier, M^{lle} Marie Beau et Maria Strocchio.

Au 3^e acte : **Grand Diverissement**, réglé par M. Rougier, dansé par M^{lle} Laura, Elisa, et Hélène Reuters, M. Rougier, M^{lle} Marie Beau, Maria Strocchio, Annette Fournier, Adrienne et Anna Bercé.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8^e édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 10 années de succès dans les hôpitaux, pour la guérison de toutes les *Maladies Chroniques* (hernies, hémorrhoides, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau, etc.). Ecrire quai Saint-Michel, 27, à Paris.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

SIERRA GRANDE

LA PLUS RICHE MINE D'ARGENT DU MONDE, située à 21 kilomètres de la station de Nutt, chemin de fer d'Atchinson Jopeka et Santa-Fé, aux États-Unis d'Amérique.

Cette mine a été découverte il y a seulement deux années ; depuis elle a été mise en exploitation par une Compagnie américaine constituée au capital de 50 millions de francs ; et à partir du 21 juil-

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX COMÉDIEN

CONTRÉ DU JOUR DE L'AN.

» Le brave homme me serra les mains avec émotion.

» — On me l'avait bien assuré, me dit-il, que vous étiez le plus grand ténor du monde.

» Et il me quitta les larmes aux yeux.

— Quand je vous disais, moi aussi, termina le père Bernard, que Bernardi était un beau ténor.

— Le plus grand, dit le marquis riant.

— Oh ! oui, qu'il était beau ! s'écria la petite marquise toute souriante dans son admiration.

— La représentation eut lieu, reprit le vieillard, elle eut un immense succès, toute la population répondit à l'appel. Le peuple, qui eut volontiers envahi la salle, ne se présenta pas que pour laisser la place aux riches. Nous eûmes des fauteuils d'orchestre payés jusqu'à cent francs et des loges cinq cents. Bref, nous fîmes quarante mille francs de recette.

» Tout le monde se félicita de l'heureuse réussite, et les quinze orphelins qui devaient bénéficier de la représentation me furent le lendemain ame-

nés chez moi ; je les embrassai, leur fit quelques petits cadeaux, remarqua surtout une petite fille qui promettait d'être très-belle et qui avait un air si attendri qu'elle tirait les larmes, et n'entendis plus parler de rien.

» Six mois après, d'ailleurs, je quittai Marseille, et je n'ai jamais eu l'occasion d'y revenir. Remarquez d'ailleurs que l'année suivante j'étais en Russie, où je restai dix ans.

» Ce n'est que dix-sept ans plus tard, six années après mon retour, j'étais à Bordeaux où je venais de terminer une saison ; je donnais ma représentation d'adieu et j'étais encore après le dernier acte sous le coup de l'émotion d'un grand succès et d'une ovation enthousiaste, quand une carte me fut remise et j'y lus un nom inconnu : *Lady Torryburn*.

» — Faites entrer, dis-je.

» Et je me trouvais en face d'une jeune femme de vingt et quelques années au plus, d'une grande distinction et d'une beauté saisissante.

» — Je vous demande pardon, Monsieur, dit celle-ci, de forcer la porte de votre loge, mais j'embarque demain matin avec mon mari pour Liverpool et je n'aurais pas eu le temps de solliciter une entrevue chez vous. Je tenais cependant à vous voir et à vous apporter, moi aussi, un léger souvenir. J'aurais pu vous jeter mon bouquet, mais j'ai vu que les fleurs pleuvaient à vos pieds, que

» — Je me souviens, dis-je.

» Et la regardant attentivement :

» — Je vois aussi le lendemain, ajoutai-je, une toute petite fille dans ce groupe, la plus jeune et la plus belle, et qui, me présentant un bouquet, m'a remercié par quelques mots touchants au nom de ses camarades.

» — Vous voyez bien, Monsieur, dit Lady Torryburn, que je vous ai déjà donné mon bouquet.

» — Quoi ! c'était vous ?

» — Oui, Monsieur, j'avais perdu ma mère, toute petite ; mon père venait de périr en mer, j'étais orpheline et condamnée, si je ne mourais pas tout de suite de faim, à végéter dans les bas quartiers de Marseille et à finir misérablement plus tard. Mais votre représentation nous avait enrichis, nous eûmes des vêtements chauds, du pain assuré pour plusieurs années, et je fus mise en pension. Là, on s'intéressa à moi, et quand le moment vint de la quitter, on me garda. Depuis, tout m'a réussi, et grâce à vous d'abord, Monsieur, à l'âge où la pauvreté et l'abandon pouvaient de nouveau me menacer, j'ai tout trouvé : des amis, des protections, des égards, et un jour un mari qui, au fond de l'Angleterre où il m'a emmenée, m'a fait riche et heureuse.

» Ému, j'écoutais.

EUGÈNE MORET.

(La fin à demain.)

let 1882 jusqu'au 11 novembre dernier on a extrait pour 3,452,176 francs d'argent vendu à la monnaie de Philadelphie.

La production actuelle varie de 40 à 50,000 fr. par jour.

La mine d'argent qu'on se plaisait à considérer la plus riche du monde avant la découverte de Sierra Grande est celle de Robert Dica à Léavillo-Corodoro; en effet, on y a extrait en 17 heures la valeur de 592,500 francs en argent; la Sierra Grande l'a dépassée: le 18 août dernier, 8 mineurs y ont extrait en 8 heures la valeur de 650,000 fr.

La mine est libre et franche de toute dette, et elle possède en outre une réserve en espèces de 1,500,000 francs.

Un groupe de capitalistes américains a accaparé les actions de Sierra Grande, et maintenant que cette mine a fait ses preuves et qu'on peut compter sur un revenu régulier, on s'est entendu avec un syndicat français pour offrir les titres sur les marchés en Europe.

Les actions, entièrement libérées (d'une valeur nominale de 25 dollars), sont offertes au prix de 150 francs par titre.

En présence de la quantité et du minerai en vue, à la surface seulement, estimés par les ingénieurs et les mineurs pratiques du pays à 35 millions de francs, la Compagnie a autorisé le syndicat Français à attacher à ses actions un talon de coupons pour 12 mois, à raison de 1,25 par titre et par mois. Le premier dividende sera payé le 15 janvier 1883 à la Caisse de la Société de Dépôts et de Comptes courants, à Paris.

À la fin de chaque année, on distribuera un dividende supplémentaire, représentant l'excédent des recettes, qui peut être évalué en toute sécurité à 12 0/0, tant en augmentant les réserves (la production annuelle actuelle dépassant 15 millions de francs), de sorte que ces actions donneront au minimum 24 0/0 de dividende par an.

La durée de la mine est indéterminée, mais les ingénieurs s'accordent à affirmer qu'en admettant un minimum de dix années, on est certain de ne pas se tromper.

Le syndicat Français s'est réservé les moyens d'un contrôle efficace dans l'exploitation de la mine, aussi bien que dans l'administration de la compagnie Sierra Grande, dont le siège est à Philadelphie. La composition du conseil d'administration de la Compagnie offre toutes les garanties désirables.

La vente des actions se fait au siège du syndicat Français de Sierra Grande, 12, rue Auber, à Paris, où les rapports des Ingénieurs Français et Anglais, ainsi que les échantillons de minerai accompagnés des analyses faites par l'École Nationale des Mines à Paris et les fondeurs de la Banque d'Angleterre, sont à la disposition du public.

Pour le syndicat Français, J. THOUY, 12, rue Auber, à Paris, auquel les envois d'argent et toutes autres communications doivent être adressées.

Attention!

L'ALMANACH D'ARLEQUIN

Est une des meilleures publications pour la propagande. Il se recommande par le choix et la convenance de ses textes, ainsi que par ses nombreuses gravures. Chaque page est illustrée. La couverture est colorée et produit un effet charmant. Son prix minimise le met à la portée de toutes les bourses. — 20 centimes (25 centimes franco par la poste) pour un exemplaire. 58 exemplaires pour 8 fr. 35. 15 fr. le cent. 125 fr. le mille.

Plusieurs personnes de la même localité se réunissent et demandent par quantité afin de bénéficier des remises.

Prrière de ne plus mettre aucun retard dans les commandes de l'Almanach d'Arlequin.

Les contrefaçons dangereuses. — Nous croyons devoir, dans l'intérêt du public, reproduire dans notre journal la note suivante:

Plusieurs plaintes se résument ainsi, ont été adressées à M. R. Bravais: « Nous avons acheté, dans différentes pharmacies, du FER dialysé qui ne nous a fait aucun bien », disent ces personnes. A chacune d'elles, M. Bravais répond: — Est-ce du FER BRAVAIS (fer dialysé Bravais) qu'on vous a donné? — Non. — C'est un soi-disant fer dialysé, préparé dans de mauvaises conditions et vendu à vil prix.

Or, il y a une différence complète entre le FER BRAVAIS et le fer dialysé fabriqué par le premier venu. Les personnes croyant de bonne foi acheter du véritable FER DIALYSÉ BRAVAIS, sont souvent indignement trompées, car la concurrence et la contrefaçon qui ne s'attachent qu'aux bons produits, semblent avoir choisi de préférence le FER BRAVAIS.

Le public est donc prévenu de refuser absolument tout produit similaire, qui lui serait offert à vil prix comme FER DIALYSÉ BRAVAIS, du moment qu'il ne porterait pas sur l'étiquette la marque de fabrique et la signature de R. Bravais imprimée en rouge.

Il est reconnu aujourd'hui par les principaux médecins et les chimistes qui l'ont expérimenté, que le FER BRAVAIS, préparé avec des appareils spéciaux pour lesquels M. Bravais a pris trois brevets d'invention, et dans des conditions toutes particulières d'installation, ne peut être imité.

Le SANG, C'EST LA VIE!!!

Le **ROB LECHAUX** Cresson et Salicéps et iodurés, garanti sans mercure, fortifie, purifie et régénère le sang.

Le **ROB LECHAUX** rend la force aux enfants débiles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.

Le **ROB LECHAUX** détruit sans retour sans purgés contenues dans le sang.

Le **ROB LECHAUX** donne de l'appétit, favorise la digestion, évite les congestions, prime la constipation, prévient les hémorrhagies.

Le **ROB LECHAUX** Grand, rapidement les Eczémas, Plaies, Douleurs, Toux rebelle, Asthme, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS

Je n'ai, mon cher Confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre **ROB LECHAUX**, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un entre autres: — Une jeune femme souffrait horriblement de dartres vives qui lui couraient sur tout le corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre **Rob Lechaux**, et de votre **Pommade anti-dartre**, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé.

NORV, Plac. de l'École de Paris, à Mayenne.

Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconseigneur pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le **ROB LECHAUX** garanti sans mercure, remplace l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une broch. intéressée avec adresse, nombr. Le flacon 4 fr.; expéd. franco de 6 fr. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à **MARIE LECHAUX**, Pharmacien-Chimiste, rue Sainte-Catherine, 168, Bordeaux.

A Saumur: Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 DÉCEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.
3 %	79	79 40	Est	795	720	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	432 50	432 50
4 % amortissable	80 75	81	Paris-Lyon-Méditerranée	1575	1580	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	361 75	362
4 1/2 %	108 85	108 75	Midi	1167 50	1181 25	— 1865, 4 %			Midi	266 75	266 75
5 %	114 80	115 05	Nord	1900	1910	— 1869, 3 %			Nord	372	372
Obligations du Trésor	510	509 50	Orléans	1247 50	1261 35	— 1871, 5 %			Orléans	373	372
Obligations du Trésor nouvelles	498	500	Ouest	775	771 25	— 1875, 4 %			Ouest	369	369
Bons de liq. départementaux	529	526 25	Compagnie parisienne du Gaz	1553 50	1560	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	371	371 25
Banque de France	5320	5325	Canal de Suez	3267 50	3305	Dép. de la Seine, emprunt 1857			Paris-Bourbonnais	371	372
Comptoir d'escompte	1060	1060	C. gén. Transatlantique	430	420	Bons de liquid. Ville de Paris			Canal de Suez	553	555
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1830	1850				Obligations communales 1879					
Crédit de France	80	90									
Crédit mobilier	372 50	373									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	du matin	express-poste.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.			
6	45	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur (départ)	5 50	9	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 5	12 22	2 10	4 50	10 51	
8	56	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	
1	25	—	soir.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 53	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	2 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 51	12 58	2 46	4 36	6 46	
7	15	—	omnibus.																
10	36	—	(s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT				NIORT - SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	du matin	direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Sem.d. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	
3	21	—	omnibus.	Saumur (départ)	5 50	5 5	Niort (départ)	5 29	5 40	Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers (départ)	6	12 55	7 10		
8	31	—	express.	Montreuil-Bellay	6 21	5 54	Parthenay	7 10	7 20	Loudun	8 9	2 50	9 30	Neuville	6 26	1 30	7 55		
9	37	—	soir.	Thouars	7 5	7 16	Airvault	8 8	8 15	Arçay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	7 3	1 59	8 25		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Airvault	8 6	8 17	Thouars	9 8	9 45	Mirebeau	9 26	4	10 49	Arçay	7 56	2 53	9 28		
4	44	—	express-poste.	Parthenay	9	9 11	Montreuil-Bellay	9 50	10 51	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 42	3 17	10 6		
10	24	—	—	Niort (arrivée)	10 41	10 50	Saumur (arrivée)	10 21	11 21	Poitiers (arrivée)	10 21	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 44		

Étude de M^e ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire).

A VENDRE
à l'AMIABLE,
LA MÉTAIRIE
DE LA
BROSSE-D'ENFER
Située commune de Saint-Pierre-à-Champs et Passavant,
Contenant 41 hectares.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit notaire.

A VENDRE
OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec Jardins,
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.
S'adresser à M. BARILLET, même rue.

A VENDRE
D'OCCASION
Un joli panier-duc et une paire de harnais.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'établissement;
Actuellement occupée par M^{mes} Durville, marchandes de fleurs, et M^{lle} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
UN LOGEMENT
Rue du Portail-Louis, 23,
Occupé actuellement par M. Baudu, marchand tailleur.
S'adresser à M. PICHARD, même maison. (690)

Un habitant des environs de Parthenay, parfaitement au courant du commerce des blés, fait ses offres de service pour l'achat à la commission.
Il fournira toutes garanties.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
L'ANCIENNE MAISON LEHOU
Toute meublée,
Située au Chardonnet.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE
M. PERREAU informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son domicile rue Courcouronne, n° 8. Il se charge, comme par le passé, de la distribution des lettres de faire part de naissance, mariages, décès, circulaires commerciales, etc., etc.

ON DEMANDE un jardinier-cocher.
S'adresser au bureau du journal.

ASTHME
Guérison par le papier du Dr Jossic, commandeur de la Légion-d'Honneur.
Prix: 2 fr. 50 la boîte.
Exiger la signature Vignaud et Pierre.
Dépôt à Saumur, pharmacie A. NORMANDINE, rue Saint-Jean, 11 et 13.

LIBRAIRIE JAVAUD
3, rue Saint-Jean, à Saumur.
ÉTRENNES 1883
GRANDE EXPOSITION
De LIVRES illustrés
ET QUANTITÉ D'OBJETS D'ART
DES PLUS NOUVEAUX

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)
Saumur, imprimerie de P. GODET.